

SESSION DU 15/10/2026
VCEU du groupe L'Ecologie Ensemble
relatif au droit des lycéennes et des lycéens à étudier dignement

Exposé des motifs :

Depuis près de deux semaines, dans la lignée des mobilisations qui ont débuté en Ile-de-France, de nombreuses lycéennes et lycéens de Nantes sont entrés en action pour la défense de leurs droits et de leurs conditions d'étude.

Les revendications portées auprès du Gouvernement et de la Région Pays de la Loire sont claires et légitimes : des professeurs en nombre suffisant pour garantir la bonne tenue des cours, une diminution du nombre d'élèves par classe, des personnels infirmiers, des assistantes et assistants d'éducation, des psychologues de l'Éducation nationale, des plafonds qui ne s'effondrent pas, du chauffage qui fonctionne en hiver, des salles de classes qui ne dépassent pas les 40°C en été et suffisamment de tables et de chaises pour que chaque élève puisse s'asseoir. Ces demandes constituent des conditions élémentaires du droit à l'éducation et de l'égalité entre les élèves.

Les élèves sont les premiers à constater que l'école n'arrive plus à tenir sa promesse d'égalité républicaine, du fait d'un sous-investissement criant, pire ils et elles voient leur avenir s'assombrir et subissent, dès la terminale, un tri opaque opéré par l'algorithme de Parcoursup.

Les politiques austéritaires appliquées depuis près de 10 ans par les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron mènent à ce constat partagé à travers toute la France d'un état de dégradation profonde des conditions d'études de nos lycéennes et lycéens et à l'accroissement des inégalités. Cette austérité touche de la même façon le reste de notre système éducatif, dans nos écoles, dans nos collèges, dans nos facultés. Les lycéennes et les lycéens ne luttent pas que pour eux, c'est toute la société qui a intérêt à ce que leurs revendications soient entendues et traduites par des moyens supplémentaires dans les budgets de l'État et de la Région.

La réponse apportée à cette jeunesse mobilisée a également été marquée par des interventions policières particulièrement préoccupantes. Usage de gaz lacrymogènes, tirs de LBD, techniques d'immobilisation et interpellations de jeunes parfois mineurs ont été constatés ou rapportés autour de plusieurs mobilisations. De telles pratiques appellent la plus grande vigilance lorsqu'elles concernent des adolescentes et adolescents parfois âgés de seulement 14 ans.

Nous dénonçons la répression du mouvement lycéen et les violences policières ainsi que les violences commises contre les personnels de l'éducation nationale et les agents régionaux des lycées à qui nous apportons notre soutien. Nous refusons l'amalgame entre les dégradations survenues en marge et le mouvement lycéen pour tenter de disqualifier ce dernier et éviter de répondre aux revendications.

En tant qu'élus locaux, nous sommes nombreux à nous être rendus sur place pour observer les mobilisations, échanger avec les lycéens et contribuer à garantir la sécurité de tous. Nous soutenons les revendications de notre jeunesse et appelons l'État comme la Région Pays de la Loire à y apporter des réponses concrètes.

Les responsabilités sont clairement réparties. L'État est responsable des personnels enseignants, éducatifs, administratifs, sociaux et de santé. La Région Pays de la Loire a la charge des bâtiments des lycées, de leur entretien, de leur équipement et de leur fonctionnement matériel. Chacun doit donc répondre de ses choix et assumer ses responsabilités. En conséquence, **le Conseil régional des Pays de la Loire, réuni en session plénière le jeudi 15 octobre 2026 :**

- **Affirme son soutien aux revendications légitimes des lycéennes et des lycéens qui demandent des conditions d'étude dignes ;**
- **Demande à l'État d'inscrire dans le projet de loi de finances pour 2027 les moyens nécessaires au recrutement de professeurs, d'assistants et assistantes d'éducation, de personnels administratifs, d'infirmiers et infirmières scolaires, d'assistants et d'assistantes de service social et de psychologues de l'Éducation nationale, afin de garantir la continuité des enseignements et de réduire les effectifs par classe ;**
- **Demande au Gouvernement et au Parlement d'abroger Parcoursup afin de garantir aux bachelières et bacheliers un accès égalitaire à l'enseignement supérieur public ;**



Lucie Etonno, Présidente du groupe l'Ecologie Ensemble
Et les élu·es du groupe l'Ecologie Ensemble